



263 Rue de Paris case 550  
93515 MONTREUIL cedex  
Tél : 01 55 82 87 36 - Fax 01 55 82 87 38  
E-mail : [cgtpolice@cgt.fr](mailto:cgtpolice@cgt.fr) -  
Site Internet : [www.police.cgt.fr](http://www.police.cgt.fr)

## **Audience à la DCCRS Jeudi 17 Avril 2014 !**

Une délégation de la CGT Police composée de Thierry NOGUES, Secrétaire Général de la Fédération, Nadya NEDDAF et Louis NATALE Secrétaires Fédéraux a été cordialement reçue le jeudi 17 Avril 2014 par monsieur Patrick DARGIROLLE, Directeur Central Adjoint des CRS.

Plusieurs points à l'ordre du jour ont ainsi été évoqués par nos soins:

- 1) Amélioration de la campagne de recrutement des personnels techniques, notamment au niveau de l'information sur les spécificités du métier de CRS. Trop de collègues sont recrutés sans avoir connaissance des contraintes familiales dues aux déplacements.**

Un rappel a été effectué auprès des Directions Zonales et une vigilance sera accentuée au niveau des fiches de postes pour que soit mentionnée la particularité des déplacements.

- 2) Accumulation des heures travaillées et impossibilité de récupération par manque d'effectifs, générant une forte augmentation d'ouverture de CET.**

Sur ce point, La DCCRS demande systématiquement des recrutements pour abonder les compagnies en difficultés. Des remplacements temporaires sont également mis en place pour permettre d'accorder des repos.

- 3) Manque de matériel dans les cantonnements et locaux vétustes (ex : arrivée d'eau non conforme à MASSY).**

Une vérification sera effectuée très prochainement.

**4) Problème de mutation des collègues AT/OC à la CRS 30 de CHÂTEL à cause du partenariat avec le lycée d'excellence.**

**Un partenariat avec l'éducation nationale est effectif mais ne doit pas générer un blocage du personnel sur place. Une vigilance sera faite pour que des mouvements (ouverture de poste) soit actés.**

**5) Travaux à PONDORLY.**

**Le permis de construire doit être déposé avant la fin du semestre pour un commencement des travaux début 2015 pour une durée approximative de 18 à 24 mois.**

**6) Regroupement de compagnies (39).**

**Dans l'immédiat par de rapprochement de cette compagnie.**

**7) Enfin, nous avons longuement dénoncé les entraves syndicales et les discriminations avérées par rapport à l'appartenance syndicale au sein de certaines compagnies.**

**Preuves à l'appui, nous avons démontré les attaques répétées sur nos représentants syndicaux ou adhérents.**

**Nous avons rappelé que la CGT Police lutte en permanence contre ces faits graves et qu'elle se portera chaque fois qu'elle en aura connaissance devant les juridictions compétentes pour les faire condamner.**

**Monsieur le Directeur Central Adjoint nous a écoutés avec la plus grande attention et s'est engagé à nous apporter des réponses très rapidement.**

**Montreuil, le 18 Avril 2014**